



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le mercredi 24 août 2016

**CEREMONIE DE SIGNATURE EN PRÉFECTURE LE
VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016 à 10h
QUATRE PREMIÈRES CONVENTIONS DE MAISONS DE
SERVICES AU PUBLIC
DANS LE VAL-D'OISE**

Lors des différents comités interministériels aux ruralités, le gouvernement a fait de **l'accessibilité des services aux publics l'une de ses priorités.**

Le déploiement de 1 000 maisons de services au public d'ici la fin de l'année 2016 traduit cette volonté. Créées à destination des habitants de tous les territoires, et notamment des territoires ruraux et des zones périurbaines, les MSAP visent à améliorer l'accès de tous aux services de proximité délivrés par les grands opérateurs nationaux et locaux.

Portées par une commune ou une intercommunalité, une association, un groupement d'intérêt public ou la Poste, les maisons de services au public permettent de regrouper, en un lieu unique, une gamme élargie de services et d'accompagner ainsi les usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Dans le département du Val-d'Oise, 4 bureaux de poste, situés sur les communes de Moisselles, Nesles-la-Vallée, Vétheuil et Vigny, vont évoluer en maisons de services au public.

Aux horaires habituels des 4 bureaux de poste, les habitants des quatre communes concernées pourront bénéficier en plus des services traditionnels délivrés en bureau de poste, d'un accueil dédié pour les renseigner sur les prestations offertes par les opérateurs-partenaires, en l'espèce Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse primaire d'assurance maladie et être accompagnés dans leurs démarches.

Les maisons de services au public bénéficient d'un soutien important de l'État tant pour leur financement que par l'animation du réseau par les services de la caisse des dépôts et consignations et le commissariat général pour l'égalité des territoires.

La Poste, présente sur tout le territoire, possède toute l'infrastructure nécessaire pour accueillir des Maisons de Services au public, tant sur le plan humain que logistique. Les chargés de clientèle de la Poste sont par ailleurs formés et habilités à accomplir des missions de service public au quotidien.



En proposant ces nouvelles missions de services à la population, La Poste contribue également la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition d'équipements connectés. Elle garantit un accueil et un accompagnement humain de proximités et participe au maintien des services au public dans les zones rurales et de montagne.

La Poste s'inscrit dans la dynamique de développement des territoires qui fait pleinement écho à son projet prioritaire de contribution à la modernisation de l'action publique, partie intégrante de son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir »

Afin de marquer l'importance de cette politique en faveur d'une meilleure accessibilité des services au public dans les territoires ruraux et péri-urbains, le préfet du Val-d'Oise organise avec le directeur régional de la Poste une cérémonie au cours de laquelle seront signées les quatre premières conventions de maisons de services au public dans le département du Val-d'Oise. Elle se déroulera **vendredi 9 septembre 2016 à 10h dans les locaux de la préfecture.**